



3 novembre 2017

A partir du lundi 6 novembre 2017, tous les guichets de la préfecture et des sous-préfectures de La Réunion seront fermés aux usagers qui voudront effectuer leurs démarches pour obtenir un titre (permis de conduire, cartes grises, cartes d'identité, passeports), démarches qui s'effectueront uniquement par des téléprocédures via internet ou des tiers privés.

Cette date marque ainsi l'étape finale du Plan préfectures nouvelle génération (PPNG) décidé par le ministère de l'intérieur, plan engagé sous le quinquennat précédant, poursuivi - et donc achevé - par le gouvernement actuel. Il s'agit d'un changement important, on en conviendra aisément, pour les Réunionnaises et les Réunionnais qui voient à travers le réseau de la préfectures et des sous-préfectures l'incarnation de la réalité de l'État, au plus près de leur lieu de vie.

Sous couvert de « simplification » et de « modernité », ce plan supprime 1 300 emplois sur l'ensemble du réseau national : il s'agit d'un véritable plan social et d'une casse des services publics. A La Réunion, ce sont plus de 60 postes qui sont impactés par le PPNG. Ce plan poursuit la suppression des emplois à la préfecture et en sous-préfectures. Depuis 10 ans, les suppressions de postes représentent une diminution de près de 20 % des effectifs.

A cette chute brutale il faut ajouter l'augmentation des emplois précaires car de plus en plus de postes sont pourvus par des personnels non titulaires. La CGT dénonce le recours massif de l'administration à ce type d'emplois pour « compenser » les postes de titulaires supprimés. Cette année, ce sont l'équivalent de 20 emplois de personnels titulaires qui auront été pourvus par des personnels vacataires, jeunes Réunionnaises et Réunionnais sous-payés et employés sur de courtes durées, sans aucune embauche à la sortie. Le PPNG ne fait ainsi qu'accélérer la précarisation des emplois dans le service public à La Réunion, comme dans l'Hexagone. Alors qu'il y a tant de personnes au chômage, la brutalité et l'absurdité de tels choix sont criants.

Le service public de proximité, auquel la population reste attaché, est piétiné par le ministère de l'intérieur qui vante à la population les prétendus bienfaits de la dématérialisation des procédures. Les téléprocédures représenteraient ainsi une simplification de la relation entre l'administration et les usagers ? C'est une vision particulièrement étroite de ce qu'est le service public pour une relation de proximité avec les usagers, surtout quand il n'y plus ni relation ni d'usagers accueillis.

La CGT ne s'oppose pas à ce que des démarches puissent également être effectuées via internet. La CGT s'oppose et dénonce le fait que désormais les usagers n'aient plus le choix avec l'obligation de passer par des démarches dématérialisées ou par l'intermédiaire de prestataires privés, en payant ainsi doublement le coût : d'un côté en tant que contribuables d'un service public dont la prestation de guichet est supprimée, et de l'autre comme consommateurs auprès de sociétés privées faisant payer un service jusqu'à maintenant gratuit.

L'accès à des bornes numériques sur les sites de la préfecture et des sous-préfectures à La Réunion n'est qu'un pis-aller provisoire car l'objectif pour l'administration est bien que le public ne se déplace plus sur les sites mais reste chez lui. L'idée d'un public ne se déplaçant pas, ne parlant pas, exclusivement connecté aux outils numériques, cette vision d'un « Etat tout numérique » et déshumanisé méconnaît profondément la réalité car beaucoup de Réunionnaises et de Réunionnais n'utilisent pas internet, que ce soit pour des raisons financières, de pratiques culturelles ou à cause de l'illettrisme.

Cette disparition de l'administration de proximité à travers la suppression des guichets constitue la partie la plus immédiate, la plus visible des effets concrets des choix politiques menés depuis des années en direction des préfectures et des sous-préfectures. On se doit même dire des choix opérés CONTRE les préfectures et les sous-préfectures, CONTRE les fonctionnaires, CONTRE les usagers du service public, CONTRE les citoyens, CONTRE les Réunionnaises et les Réunionnais.

Contacts presse

☎ 06 92 29 93 76
✉ cgt@reunion.pref.gouv.fr